

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

135

Novembre 2015

29^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture

Jeux de briques à Nègrepelisse

Squelette d'une conquête

Vie des syndicats

Mairie et aménagement de sa place, Mirabel (82)

Ma maison de A à Z en Haute-Garonne



2,00 euros

ÉDITORIAL

Mathieu Le Ny

Voyages voyages

Nous pourrions thématiquer ce numéro « voyages » : les voyages de découverte de Guillaume Beinat dans les grandes villes d'Asie du Sud Est retranscrits chaque année dans Plan Libre, le voyage d'un matériau proposé par Olivier Vadrot au centre d'art La Cuisine en font 2 entrées. Profitons-en pour explorer la notion de « voyages ».

Le voyage touristique

Le voyage touristique est un concept issu de l'aristocratie anglaise postromantique du 18^e siècle. Il consiste à parcourir des pays étrangers « par curiosité et désœuvrement lors d'une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes » dit le Littré de 1877¹. Il se démocratise largement dans la société occidentale grâce au développement des moyens de locomotion du 19^e siècle (premières stations balnéaires, touring-club) puis durant les avancées sociales de la première moitié du 20^e siècle (avancées sociales dont congés payés). Le voyageur touristique voyage majoritairement en famille, recherche un logement fixe ou itinérant offrant un confort minimum garanti, et choisit un moyen de déplacement équilibrant rapidité et économie (le temps du déplacement ne faisant pas partie du temps du voyage). Dépendant d'une temporalité comprise entre 24 heures et une année, le voyage touristique est devenu un produit typique de la société de consommation contemporaine, et donc possible pour ceux qui peuvent se le permettre (temps et coût).

(pour aller plus loin sérieusement : J. D. Urbain)
(pour aller plus loin légèrement : Les Bidochons)

Le voyage d'affaires

Le voyage d'affaires (déplacement professionnel) consiste à procéder à un déplacement physique dans un but de rencontrer/visiter/prospecter/marchander/signer avec des partenaires potentiels (le voyage d'affaires sera prospectif) ou bien réguliers (le voyage d'affaire sera de fidélisation). Le voyage d'affaires est pratiqué de manière individuelle ou en petit groupe de travail. Le logement se fait le plus souvent dans des hôtels avec chambres individuelles, et les déplacements avec les moyens les plus rapides possibles (le temps de déplacement et du voyage est un temps de travail). Le voyage d'affaires virtuel se développe aujourd'hui, d'où économie du transport, mais ne permet pas encore les garanties de plaisirs de bouches et autres présents souvent faits par ou au voyageur d'affaires.

(pour aller plus loin sérieusement : cluster-tourisme)
(pour aller plus loin légèrement : le court métrage *Voyage d'affaires* de Sean Ellis)

Le voyage dans le temps

Le voyage dans le temps est un fantasme de l'être humain soumis à l'avancée constante du temps. Physiquement envisageable (théorie de la relativité et connaissances sur la vitesse de la lumière), l'idée de voyage dans le temps est surtout liée aux dernières avancées modernes de l'humanité qui ont modifié la perception du temps : un même individu pouvant percevoir des changements radicaux dans sa société sur son seul temps de vie engage naturellement un désir de maîtrise de ce temps. Il n'accepte plus de subir le temps qui passe. Aujourd'hui, le voyage dans le temps permet tout type de spatialisation du voyage : transport de la porte de neutrons à la doloréan et logements identiques à ceux que le voyageur connaît. L'espace vécu n'a pas ou peu changé (il doit être reconnaissable). Le voyageur dans le temps choisit toujours

de revenir à un endroit connu dans le passé, sinon le voyage dans le temps perd beaucoup de son sens.

(pour aller plus loin sérieusement : Stephen Hawking)
(pour aller plus loin légèrement : le film *la Jetée* de C. Marker)

Le voyage obligé

Le voyage obligé, dont le voyageur est plus communément appelé « réfugié » est une personne qui se trouve « hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle »². Il craint avec raison(s) d'être persécuté du fait de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social, de ses opinions politiques ou de sa religion. Le voyageur obligé est parfois appelé demandeur d'asile ou gens du voyage. Est-ce une chance de voyager obligé, seul ou en famille, seul ou avec ses amis, seul ou avec ? Tous les moyens de transports sont bons, les plus dangereux compris, quitte à y mettre toutes ses économies voire plus. À destination, s'il y en a une atteinte, le logement est celui que le voyageur obligé arrive à se trouver : un refuge incertain.

(pour aller plus loin sérieusement : statistiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)
(pour aller plus loin légèrement : le film *Welcome*)

Le voyage initiatique

Le voyage initiatique transforme le voyageur par une ou plusieurs expériences qu'il va vivre, il initie le voyageur à un fait ou un état. Il y a un avant et un après. Traditionnellement le voyage initiatique est préconisé pour les jeunes personnes avant de passer à un âge dit adulte (du Candide de Voltaire au Sal Paradise de Kerouac). Le voyage initiatique peut se produire lors d'un déplacement physique, on peut parler de voyage extérieur, ou bien lors d'une action pouvant provoquer une prise de conscience, le voyage intérieur. Le transport pourra se faire par des déplacements physiques à la rencontre d'autres personnes, d'autres cultures, d'autres environnements, ou bien par l'errance, la flânerie ou encore la participation à un fait. Le transport pourra aussi être intérieur par la rêverie, sous toutes les formes d'expression artistique portant un discours. Le temps de transport fait pleinement partie du temps du voyage initiatique. Ce voyage doit opérer le passage d'une étape dans l'état du voyageur. Le logement n'a plus d'importance, le voyageur s'étant libéré de toute contingence matérielle. Ce voyage n'existe que par la prise de conscience du voyageur de son changement.

(pour aller plus loin sérieusement : H. D. Thoreau)
(pour aller plus loin légèrement : le film *Into the wild* de S. Penn)

Bons voyages à tous.

1. Dictionnaire de la langue française, Emile Littré, édition de 1877
2. Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, UNHCR, 1951

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse
tél. 05 61 53 19 89
contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution
N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication

Jean Larnaudie.

Rédacteur en chef

Mathieu Le Ny.

Comité de rédaction

Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Rémi Papillault, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination

Anissa Mérot.

Informations Cahiers de l'Ordre

Martine Aires.

Ont participé à ce numéro

Guillaume Beinat, le CAUE de la Haute-Garonne, Mathieu Le Ny, Stéphanie Sagot, Olivier Vadrot, Xavier Leplaë Architecte.

Graphisme

Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Sophie Rotenberg.

Impression

Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et le Club des partenaires : ConstruirAcier, Prodware, Technal et VM Zinc.



Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2015

+ abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Nom	Prénom
Profession	Société
Adresse	
Tél.	E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées . 45 rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse / E-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Événement

29^{èmes} Rendez-vous de l'Architecture
Le jeudi 26.11.2015 aux Espaces Vanel (médiathèque José Cabanis) à Toulouse

10h30 / Conférence de Martí Franch Batllori
« Chorégraphies et écosystèmes rares »
14h30 / Conférence de Jean Guervilly « Mécaniques silencieuses, projets récents »
17h / Conférence de Xaveer de Geyter « The Public Realm »

19h00 / Soirée de remise du Prix Architecture Midi-Pyrénées 2015 : 08 édition

Programme détaillé : www.maisonarchitecture-mp.org
Organisation : Conseil Régional de l'Ordre des architectes et Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Rencontre

Le lundi 07.12.2015 à 19h00 à la librairie Ombres-Blanches à Toulouse
Avec l'architecte Bernard Catllar, auteur de la monographie consacrée à Fabien Castaing et éditée par la Maison de l'Architecture.

Librairie : 50, rue Gambetta à Toulouse
Rencontres, débats : 3, rue Mirepoix à Toulouse

Conférence

Clément Vergély, architecte
Le mardi 08.12.2015 à 19h00 à Toulouse
(lieu en attente de confirmation)

Organisation : Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

Exposition

Paysages d'acier
Du 16.11 au 18.12.2015 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture
17.11.2015 à 19h30 : conférence / débat « architecte-entreprise : révéler les potentiels par l'optimisation. » avec Luc Larnaudie

Invitation jointe à ce numéro.

Construiracier est membre du club des partenaires de la Maison de l'Architecture.

Projection Cours de Chaillot

Le mardi 15.12.2015 à 18h30 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

« Architecture domestique européenne hors d'Europe 1850-1950. Modèles et adaptations dans l'espace méditerranéen. »
par Mercedes Volait, historienne de l'art, directrice de recherche au CNRS

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mèl : contact@maisonarchitecture-mp.org
Web : www.maisonarchitecture-mp.org
[facebook/MAISONMP](https://www.facebook.com/MAISONMP) - [twitter/MAISONMP](https://twitter.com/MAISONMP)
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

AGENDA

Exposition

Toulouse en vue(s)
Jusqu'au 10.01.2016 au couvent des Jacobins à Toulouse

Les Archives municipales et le Couvent des Jacobins s'associent pour offrir au public une exposition inédite présentant cinq siècles de cartes et plans toulousains. Elle propose une double réflexion sur l'évolution des techniques de la cartographie et sur ses enjeux.

+ d'infos : www.archives.toulouse.fr

Appel à candidatures

Résidence d'Architecte et d'Artiste
Date limite de dépôt des candidatures : 10.12.2015

Le Parc naturel régional d'Armorique, accompagné de la Direction régionale des affaires culturelles et de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, propose pour la première fois sur son territoire une résidence d'Architecte et d'Artiste en milieu rural. Un appel à candidature est lancé pour choisir l'équipe pluridisciplinaire qui va travailler sur la commune de Dinéault, lieu de la résidence.

La résidence d'Architecte et d'Artiste est un temps de recherche et de création sur un territoire communal durant lequel sera immergée une équipe pluridisciplinaire, composée à minima d'un architecte et d'un professionnel de la création (designer, photographe, plasticien ou autres pratiques justifiant l'association par rapport à l'objectif attendu). Elle propose aux professionnels mandatés des temps de réflexion, d'expérimentation et de création en dehors du cadre conventionnel de la profession. Elle implique la pleine disponibilité de l'équipe complète durant 9 semaines, échelonnées sur l'année 2016.

Toutes les informations et le dossier d'inscription sont téléchargeables sur :
<http://www.pnr-armorique.fr/Acces-directs/Actualites/Residence-d-Architecte-et-d-Artiste-le-Parc-lance-un-appel-a-candidature>

Formation

« Transmettre l'architecture » ®
Les 07 et 08.12.2015 à Perpignan

Depuis 2007, la formation professionnelle Transmettre l'architecture® apporte des savoir-faire et des outils pédagogiques permettant la transmission de la culture architecturale en milieu scolaire.

Une centaine de professionnels ont déjà été formés et sont venus rejoindre le réseau national déjà en place d'architectes et de spécialistes issus d'autres cultures professionnelles du patrimoine, de l'histoire, de l'environnement, de la ville...

Depuis 2013, ces formations essaient en région pour toucher un plus grand nombre de professionnels et qu'ils puissent mettre en place des actions de sensibilisation à l'architecture au plus près des jeunes publics, sur leur territoire et en partenariat avec les acteurs et structures existantes. Après l'Auvergne et les Pays de la Loire, Transmettre l'architecture® sera en Occitanie.

Droits d'inscription : Tarif normal 250 € / Tarif réduit 100 € pour les demandeurs d'emploi (sur justificatif).

Prise en charge : Les droits d'inscription des salariés et professions libérales peuvent faire l'objet d'une prise en charge auprès des organismes collecteurs des cotisations de formation professionnelle selon les règles en vigueur. L'ENSAG produit sur demande devis et convention de formation professionnelle

Nombre de place limité

Organisation : ENSA de Grenoble, la M'a de l'Isère, la M'a Languedoc-Roussillon et le Réseau des M'a

Exposition

Versé par les champs
Jusqu'au 20.12.2015 au centre d'art contemporain à Cajarc avec Yohann Gozard, Guillaume Robert et Florian Tiedje

Ils ont résidé aux Maisons Daura, résidences internationales d'artistes à Saint-Cirq Lapopie, respectivement en 2006, 2007 et 2010. Comme pour la plupart des artistes invités, le contexte a inspiré leurs recherches. Chacun en a différemment exploré les paysages au moyen de la photographie ou de la vidéo. À l'occasion des dix ans des Maisons Daura, l'exposition, au centre d'art à Cajarc, fait dialoguer leurs visions fragmentées. Yohann Gozard initie une sorte de romantisme contemporain qui cherche à voir aux limites du visible, Florian Tiedje revisite la rêverie et la mélancolie, et Guillaume Robert invente une fable lyrique irréductible à toute morale.

Organisation : Maison des arts Georges et Claude Pompidou
Commissariat : Martine Michard
+ d'infos : www.magp.fr



« Jeux de briques » à Nègrepelisse

L'invitation faite à Olivier Vadrot

Habiter la ville est un sujet central pour La cuisine, centre d'art et de design, qui, comme sa thématique l'indique, cherche notamment à infiltrer ou à questionner les usages quotidiens. Ainsi, depuis sa création en 2004, nous invitons régulièrement des artistes et designers à réfléchir à des projets qui investissent le territoire. Certains se sont concrétisés et font désormais partie des œuvres pérennes du centre d'art. Les 5.5 designers ont conçu « *Chérie, j'ai oublié la nappe !* », des espaces de pique-nique sur l'île de Nègrepelisse, les A+B designers ont réalisé l'espace de restauration du jardin d'éveil de Nègrepelisse, Matali Crasset a créé « *le bois de sharewood* », un rucher coopératif et pédagogique situé dans le bois de Montrosiès.

Dans la poursuite de ces travaux, nous avons invité l'architecte et designer Olivier Vadrot. Ancien pensionnaire de la Villa Médicis à Rome, il a pu y apprécier les

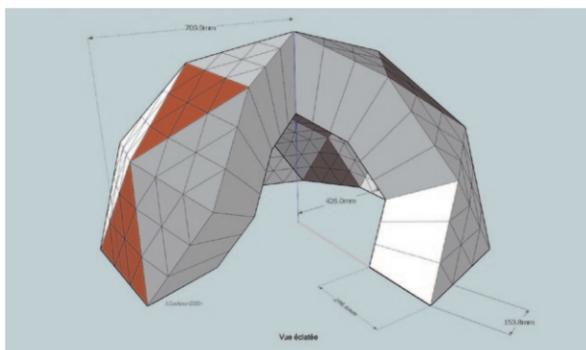
nombreux édifices en briques. En Pays Midi-Quercy, la brique en terre crue ou cuite constitue un élément récurrent à dimension patrimoniale. Des techniques ancestrales de construction sont d'ailleurs redécouvertes aujourd'hui. Parmi les nombreux édifices en briques foraines qu'il a étudiés ici, le four banal communal, ou four à pain, a particulièrement retenu son attention. Cette architecture, autrefois centrale dans la vie de la collectivité, est aujourd'hui tombée en désuétude. À Nègrepelisse, le bâtiment se situait près du château.

Pourtant, certaines villes choisissent actuellement de réhabiliter le four à pain, ainsi qu'Olivier Vadrot a pu le remarquer en Bourgogne. Dans cette perspective, il nous présente, au sein de l'exposition « *Jeux de briques* », ses études, expérimentations et réflexions concernant la possible construction d'un four à pain à Nègrepelisse.

Stéphanie Sagot, Directrice artistique et scientifique



Olivier Vadrot, *Circo Minimo, Villa Médicis, 2012-2013*
© Giovanni De Angelis



Simulation de la coupole polyédrique en briques



Projet de four banal pour Nègrepelisse, maquette au 1/10^e, 2015



Les moules en bois restés sur le site du four de Vaïssac, dont la coupole est en briques de terre crue.

Présentation de l'exposition « Jeux de briques »

Durant ma résidence à Nègrepelisse, je me suis focalisé sur un matériau de construction, la brique de terre, et sur un type d'ouvrage, le four à pain.

Mon intérêt pour la brique est né durant mon séjour comme pensionnaire à l'Académie de France à Rome - Villa Médicis en 2012-2013. J'ai été fasciné par l'emploi de ce matériau simple et modulaire (une masse de terre moulée dans un cadre en bois, puis séchée au soleil ou cuite dans un four). L'assemblage de briques, s'il constitue le principe d'un jeu d'enfants parmi les plus répandus, est aussi une science millénaire comme en attestent de prestigieuses et incomparables réalisations architecturales : la muraille de Chine, la cathédrale d'Albi, le dôme de Florence, etc. Cette recherche a nécessité une exploration du territoire proche de Nègrepelisse, celui du bassin dans lequel est utilisée la terre comme matériau de construction. La brique a d'ailleurs ici une dimension particulière et est appelée brique foraine (ou brique de Toulouse). Son dimensionnement est très proche de celui de l'antique brique romaine et de l'adobe de terre crue. Pour ce projet, j'ai également rencontré de nombreux interlocuteurs, les propriétaires de fours encore existants, des professionnels aguerris à ces techniques particulières, des responsables du patrimoine, etc. Ces recherches sur la brique et le four sont restituées pour cette exposition sous la forme d'un mur d'images dans lequel il n'est pas difficile de constater la relative complexité de cet art de la brique derrière une apparence simplissime. Face à ces images, une tribune en bois permet au groupe de visiteurs de se rassembler pour échanger avec le médiateur.

Une des formes les plus savantes et les plus abouties de cet art d'assembler les briques est la coupole, une forme que l'on rencontre dans une construction assez commune mais néanmoins savante, celle du four à pain. D'échelle modeste, les fours à pain ont cependant une grande disparité d'aspect, car si la voûte de l'âtre répond à un dimensionnement précis, l'enveloppe du four prend des formes très différentes. Elle peut être accompagnée d'un auvent et d'une cheminée, elle est souvent surmontée d'une toiture ou parfois plus simplement recouverte d'un matériau étanche. La forme la plus archaïque et la plus

simple du four est celle d'une « motte » de terre posée à même le sol.

Cette enquête sur le four n'a pas été simple car, pour un architecte ou un designer, il s'avère finalement très difficile de rénover une forme aussi éprouvée et dont l'origine est aussi ancienne que celle du pain, c'est-à-dire aux sources de l'humanité. Une possibilité a pourtant été rencontrée avec la découverte, à Vaïssac, près de Nègrepelisse, d'un four dont la voûte est en terre crue et dont les briques ne sont pas parallélépipédiques mais évasées, comme pour éviter le fastidieux travail de calage qui accompagne habituellement la construction du four. Ce principe est repris ici pour de nouveaux modèles de construction de voûtes, qui s'appuient sur une géométrie précise inspirée du dôme géodésique, une invention de l'architecte américain Buckminster Fuller à partir des solides de Platon. Le dimensionnement du four découle alors directement de la géométrie de la brique. Ces esquisses ont été réalisées avec la collaboration de l'artiste Jacinto Costoso.

La dernière étape des recherches qui est donnée à voir dans cette exposition concerne le projet de construction d'un four à pain partagé, destiné aux habitants de la commune de Nègrepelisse. Il y avait autrefois (un dessin de Fragonard en atteste) un four banal dans une des maisons de l'avenue du château. Le projet consiste à construire un nouveau four, placé sur l'esplanade proche, qui pourrait être utilisé par les boulangers, restaurateurs, et amateurs de la commune, à certaines occasions de l'année. Ce four rassemble une synthèse des recherches menées durant ma résidence. La voûte de l'âtre serait une réplique de celle, en terre crue, découverte à Vaïssac, ce qui permettrait de réactiver une technique aujourd'hui disparue et dont l'intérêt patrimonial est réel. L'enveloppe du four, distincte de la voûte, serait quant à elle constituée d'un appareillage de briques foraines et son dessin en arc de cercle répondrait à celui des tours du château. Par ailleurs, cette géométrie particulière permettrait une utilisation optimale du matériau en évitant les coupes de la brique aux angles, malgré la forme courbe. Elle conférerait à l'édifice une grande solidité, grâce aux quatre contreforts qui l'entourent.

Olivier Vadrot

Exposition

« *Jeux de briques* » d'Olivier Vadrot
Jusqu'au 10 janvier 2016
À La cuisine, centre d'art et de design
Esplanade du château 82 800 Nègrepelisse
Entrée libre
du mardi au dimanche de 14h à 17h
Renseignements
au 05 63 67 39 74 ou info@la-cuisine.fr



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.

Squelette d'une conquête

Parler de la ville et de son développement, notamment architectural, c'est parler du projet qui les conduit afin de pouvoir déterminer les éléments qui fixeront son identité. Par cette observation photographique menée dans la ville de Kuala Lumpur¹, je pointe un phénomène hypertrophié commun à certaines capitales du monde : l'élan de conquête.

¹ Kuala Lumpur est la capitale de la Malaisie. Cœur industriel, financier et culturel du pays, la ville compte plus de 1 600 000 habitants intra-muros au milieu de la côte ouest de la Malaisie péninsulaire.



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.

Faire de la ville une « métropole ». Partir à la conquête du titre. Par définition une ville n'est pas seulement liée à sa taille ou sa croissance spatiale. Elle réunit des fonctions de commandements spécifiques dans les secteurs : économique, financier, politique, culturel ou de recherche. Ainsi, l'organisation des activités industrielles et tertiaires de son territoire en dépend. Cette dénomination de « métropole » semble devenir un critère d'importance dans la reconnaissance de « capitale du monde » et de son « reflet ». L'enjeu est ici de comprendre l'image que la ville projette

dans le monde. Bien de nombreux pays en voie de développement se lancent dans une course sans limite à disputer le titre de métropole voire mégapole. Certains critères semblent alors incontournables : posséder une tour (à défaut un pont), une *skyline*, une roue, des structures sportives à portée internationale, ou culturelles (MOMA), jusqu'à la partition de lieu dit d'affaires ou historique. Si des villes aussi charismatiques que Paris, Londres ou New York signent leur identité d'un long passé chargé de révolutions culturelles et industrielles prononcées, certaines

villes Asiatiques à l'inverse bousculent la norme. Sur le plan culturel, il est difficile de percevoir la présence de l'histoire. Chargée d'images et de formes singulières, l'évolution ne semble pas regarder l'héritage laissé. Sur le plan industriel, ces villes fabriquent en vingt ans ce que bon nombre ont fait en soixante ans. Ainsi, il est complexe de percevoir l'identité visuelle de cette accélération, alors que certaines vieilles villes du monde s'autorisent encore un rétro-positionnement architectural.



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.

Située sur la côte ouest de la Malaisie, Kuala Lumpur s'étend sur 243 km² de superficie. Pendant plusieurs semaines, j'ai sillonné cette capitale, de son centre à sa périphérie, pour déterminer son caractère visuel. Parcourir une ville et apprendre à regarder ce qu'elle est et ce qu'elle devient, est un exercice difficile. Si le déplacement pedestre accélère la connaissance topologique de l'espace, le son me permet d'identifier son degré² de croissance. À la différence de Macao³ (en tant que ville), le volume sonore actuel de Kuala Lumpur semble encore « neutre ». Les sons perçus ne permettent pas d'y ressentir, par exemple, l'étroitesse d'une architecture issue du passé (ruelles). Ici, la présence de la jungle, car il est difficile de prononcer le mot « campagne », colore l'espace

phonique, encore vierge d'identité urbaine. La nature y délivre des notes légères, isolées voire intimes dans certains quartiers. Cependant, si l'identité sonore ou visuelle actuelle devait être caractérisée, c'est dans l'univers du chantier qu'elle trouve son écho. En effet, la récurrence des percussions ou déplacements des engins de BTP donne la signature sonore de Kuala Lumpur. Du marteau-piqueur aux élévations de grues, du coffrage de béton aux visseries extérieures, il y a ici toutes les oscillations sonores d'une métropole en devenir. Si visuellement les poussières, fumées, copeaux ou débris délimitent des zones significatives de quartiers résidentiels ou d'affaires, ces premiers indices pointent du doigt la transformation en cours.

² Comprendre : où se situe la progression de la ville/capitale sur l'échelle mondiale

³ Macao, article paru en novembre 2014 dans « Plan libre numéro 125 »



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.

Photographe, ce sont avec ces yeux là que je témoigne non des choix architecturaux mais de la position spatiale que les volumes prennent et prendront dans l'image de la ville, son paysage, d'aujourd'hui et de demain. Photographier des blocs, « bruts », sortis de terre, c'est un peu comme photographier le corps d'un objet, son squelette. Il y a dans un premier regard la masse que le volume génère en comparaison des constructions avoisinantes. Puis, la vision devient plus structurelle dans la décomposition du bâtiment : sur quoi celui-ci repose, son concept ou sa/ses particularité(s) (sous réserve que l'architecte en ait donné une pour singulariser l'édifice). Le squelette m'apparaît alors comme

un métronome. Il semble déterminer le(s) futur(s) seuil(s)/limite(s) que le son ou que le paysage pourraient atteindre. Cependant, le rapport entre l'espace au sol et celui du ciel apparaît chaotique, sauvage, comme la parcelle sur laquelle le bloc s'est dressé. Ces charpentes de béton à ciel ouvert, aux ossatures aléatoires, dessinent une image imposante mais dissonante. Elles montrent la future puissance de la ville au détriment de sa présence (singularité).

Au XIX^e siècle, Kuala Lumpur n'était qu'un « morceau de jungle », parsemé de huttes en bambous échafaudées pour l'extraction d'étain. Depuis son essor économique, l'imposant déploiement de la ville sur la nature s'est accéléré.

Kuala Lumpur détient déjà de nombreux gratte-ciels comme les tours Petronas⁴. Selon certains écrits, son architecture fusionne différents symboles : composantes de la population nationale malaisienne, islamique et chinoise. Dans cette identification subtile, certains autres bâtiments ont eu un raisonnement similaire. Cependant, pour la majeure partie, les influences émises sur l'architecture restent peu perceptibles et tendraient davantage à évoquer un phénomène actuel : l'uniformisation des espaces urbains. Si l'histoire de ce pays est aussi vallonnée de bouleversements et métissage culturel, l'héritage semble être difficile à organiser. Est-ce une caractéristique occidentale de penser

⁴ Les tours jumelles Petronas ont été conçues par l'architecte argentin Cesar Pelli et inaugurées en 1998. Elles comportent 88 étages pour une hauteur totale de 452 mètres.



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.

que l'image d'une ville doit porter son histoire ou sa culture ? Sur cette question, les réponses seraient bien trop nombreuses au regard des contextes politiques, économiques et culturels associés. Cependant, après avoir observé de nombreuses villes d'Asie, je peux témoigner du caractère commun, uniforme, que tisse ce continent. Si l'image d'un passé, influencé par les colonies ou pas, peut subsister à certains angles de rues, il va sans dire que la course à l'image de capitale du monde oriente les choix. La pensée urbanistique, caractère fondamental de la ville et de son déploiement, semble ne pas être aussi présente que le lobbying exercé sur certains terrains. La jonction pedestre des routes

et des quartiers en témoigne par le désordre et l'absence de liaisons, passages ou continuité, entre deux blocs (immeubles), carrefour ou boulevard. Ainsi, il est stupéfiant de voir se dresser des blocs isolés dans des parcelles de jungle. Ces centaines d'appartements construits sans regarder l'introduction de leur bâtiment dans le paysage déterminent les prémices d'espaces en saturation potentielle. Dès lors, comment ne pas trahir l'identité locale dans laquelle elle se trouvait ? La production s'impose-t-elle à la réflexion sur le choix et les besoins nécessaires de la ville ? Sans le vouloir, ces volumes ou obstacles insolites, sont en rupture avec l'idée de paysage. Cette interrelation nécessaire, entre

zones centrales et périphériques urbaines, ne dialogue plus. La succession de plans, inhérente au façonnage de l'horizon, se déconstruit d'une année sur l'autre par la présence aléatoire d'un édifice. La porosité de ces surfaces nouvelles ne donne plus accès au paysage, ni à son modelage. La difficulté est alors de repenser l'horizon et repousser son niveau. Ainsi, observer la ville devient rapidement plus complexe dans la retranscription que l'on peut en faire. Ses artifices spatiaux ou visuels, dépourvus de singularités, provoquent l'abandon d'un espoir urbanistique identitaire, respectueux d'un patrimoine naturel fragile.



« Squelette d'une conquête ». © Guillaume Beinat, août 2015.

Dans cette déambulation, dont l'objectif était de regarder la ville depuis ses différentes zones, le squelette de la « conquête » montre sa fragilité. Le gigantisme. Faire d'un espace un volume. Strate après strate, l'enveloppe dont la ville de Kuala Lumpur se dote ne questionne ni le lieu ni son passé. Elle projette l'image d'une ville saturée. Elle en oublie de produire l'horizon et développe sans le vouloir une limite au « point de vue ».

Par Guillaume Beinat

Designer graphique & photographe
gminuscule.com / 8minuscules.com

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Un nouveau souffle pour le site de l'Ordre

Le site www.architectes.org a fait l'objet d'une refonte complète, avec une page d'accueil plus structurée et une navigation plus intuitive.

À consulter sans modération !

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie de Viazac : création de logements sociaux (46)

Difficultés : prestations demandées non rémunérées (APS pour 4 à 5 logements ou plus avec entrées indépendantes / durée de la prestation allant du choix de l'architecte à la réception des travaux / références dans des réhabilitations de vieux bâtiments / montant des honoraires).

Réponse : la Mairie de Viazac a modifié les critères de sélection des candidatures dans le cahier des charges et a remercié le CROA pour l'aide apportée et l'envoi du mini-guide de la commande publique qu'elle s'efforcera désormais d'appliquer.

ACTUALITÉS

Boîte à outils « copropriété »

Toulouse Métropole avec l'appui de l'ADIL 31 et de l'Espace Info Energie propose une boîte à outils constituée de fiches pratiques réparties selon trois rubriques :

- Vivre ensemble
- Bien gérer
- Bien rénover

Ces fiches rassemblent des conseils et informations juridiques relatifs au fonctionnement des copropriétés et capitalisent des expériences positives menées par des habitants au sein de leur résidence. La boîte à outils innove en proposant des fiches pratiques pour bien rénover les bâtiments, notamment sur le plan thermique.

Cette boîte à outils est consultable sur :
<http://www.toulouse-metropole.fr/missions/habitat/coproprietes>

JURIDIQUE

Ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

Cette ordonnance apporte plusieurs modifications significatives aux règles de passation et d'exécution des marchés publics.

Les opérateurs qui étaient soumis à l'ordonnance du 6 juin 2005 relèveront désormais du même régime que les opérateurs soumis au Code des Marchés Publics. De fait, l'actuel Code des Marchés Publics et l'ordonnance du 6 juin 2005 vont être prochainement abrogés. L'entrée en vigueur du nouveau texte interviendra au plus tard le 1^{er} avril 2016.

Ce que l'on peut retenir de l'ordonnance :

- Les procédures formalisées listées à l'article 42 de l'ordonnance sont l'appel d'offres ouvert ou restreint, le dialogue compétitif, et la procédure concurrentielle avec négociation (ex procédure négociée). Le concours ne constitue plus une procédure de passation en tant que telle ; il est toutefois défini par l'ordonnance, dans son article 8, comme un « mode de sélection ». Il faudra donc attendre les décrets d'application pour connaître l'articulation de ces textes ; le gouvernement a précisé au CNOA que le concours restera le principe pour la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre.
- L'ordonnance reprend les dispositions du code des marchés publics selon lesquelles les acheteurs doivent passer leurs marchés en lots séparés, sauf s'ils estiment qu'un allotissement est de nature à restreindre la concurrence, qu'il risque de rendre techniquement difficile ou financièrement coûteuse l'exécution des prestations ou qu'ils ne sont pas en mesure d'assurer eux-mêmes les missions d'organisation, de pilotage et de coordination que ce mode de dévolution implique.
- Les conditions permettant de déroger à la loi MOP et de recourir à un marché global de performance associant des prestations de conception-réalisation et d'exploitation ou de maintenance sont assouplies. L'ordonnance est globalement favorable aux contrats de partenariat.

VIE DES SYNDICATS

Fédération des Architectes du Tarn (FAT)

Au rythme de réunions bimensuelles, une vingtaine de membres actifs ayant pour objectifs la discussion, la formation et la communication se rassemblent de façon « festive et ergonomique ».

- **Discussion** : l'occasion d'une réunion, suivie d'un repas, permet de partager des expériences de chantiers, de démarches administratives ou juridiques, de rendre compte des projets importants, de s'informer succinctement sur les taux d'honoraires. En bref, c'est l'occasion de faire un bulletin d'information sur l'architecture et le métier d'architecte dans le département.
- **Formation** : l'association permet aux adhérents de choisir et gérer trois journées de formation décentralisées par an. Elle sert aussi d'interlocuteur pour l'Ilot Formation et le service juridique de l'Ordre.
- **Communication** : la Fédération organise des rencontres ouvertes entre les architectes et par exemple le SDIS, la DDT, le CAUE, la FBTP, la CAPEB. Elle organise une manifestation pour les journées départementales de l'architecture. En tant que personne morale, elle facilite les relations avec les médias. Elle permet de relayer la parole des représentants départementaux de l'Ordre.

Enfin, sont en cours et à réaliser, des projets à vocation d'améliorer nos savoir-faire et nos compétences. Parmi eux : une base de données des documents primordiaux en matière de législation et de technique constructive (sur serveur web), des voyages/visites de bâtiments, des outils de calcul des honoraires, des interventions dans les foires/expositions de l'habitat, des rencontres avec les élus des collectivités territoriales.

Aux architectes du Tarn : n'hésitez pas à nous rejoindre !

Thibaut Chaumet Lagrange

Composition du Bureau de la FAT issu des élections de mai 2015 :

Président : CHAUMET LAGRANGE Thibaut

Vice-Présidents : COUZINIE Tristan et SUDRE Roselyne

Secrétaire : ANGLES Pascal

Secrétaire adjoint : ASTRUC Marie

Trésorier : BASTIE Sandrine

Trésorier adjoint : ALBERT Stéphane

Syndicat des Architectes du Gers

Le succès des Journées Européennes du Patrimoine montre l'intérêt partagé pour les sites et bâtiments anciens, porteurs d'une histoire, d'une architecture et témoins de modes de vie parfois révolus. Notre cadre de vie quotidien, en perpétuelle transformation, n'est en revanche pas toujours perçu comme un patrimoine en devenir.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2015, qui avaient pour thème national : « Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir », Clémentine Perez-Sappia, chef du STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine) du Gers, a invité le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SA32 (Syndicat des Architectes) en tant qu'acteurs de l'aménagement et de la construction actuels, à proposer une exposition collective illustrant cette question : Quel sera le patrimoine du XXI^e siècle ?

Trois présentations installées dans le manège de la Caserne Espagne à Auch samedi 19 et dimanche 20 septembre ont proposé des variations sur le thème :

- « Le patrimoine architectural des XX^e et XXI^e siècles dans le Gers »

par le STAP

Une série de 15 cartes postales invitant à s'interroger sur le devenir patrimonial de bâtiments ou de lieux, construits aux XX^e et XXI^e siècles, qui marquent l'identité du Gers aujourd'hui par leur architecture et leur usage.

- « L'architecture n'est pas une question de taille »

par les architectes du SA32

Panel de « petits » projets récents, inspirés et réalistes, illustrant à la fois les multiples facettes de la commande et la diversité de la production locale.

- « Du chemin de croix... à la croisée des chemins... »

par le CAUE

Inventaire « à la Prévert » sur l'évolution des paysages gersois depuis 15 ans, qui, sans jugement, nous invite à imaginer notre cadre de vie à l'horizon 2030.

POLE FORMATION

Actualités du CIFCA

Cycle de conférences 2016 « Nouveaux modes d'habiter »

L'évolution de la société mais aussi les impératifs liés aux modes de construction, à la nécessité de préserver les territoires en consommant moins d'espace amènent des évolutions dans la production du logement. Entre les désirs, les nouveaux besoins et les contraintes, émergent des expérimentations qui seront peut-être demain des démarches à suivre.

L'habitat participatif en est un bon exemple. Longtemps en retard par rapport aux pays du nord de l'Europe, on constate aujourd'hui une expansion forte, sans modèle type mais avec des similitudes de parcours, partage de valeurs de transformation écologique et sociale, services communs, accession sociale à la propriété... La loi ALUR a d'ailleurs renforcé la reconnaissance de l'initiative citoyenne dans le champ de l'habitat à travers les sociétés d'habitat participatif.

Différents modes d'habiter sont également tentés, qu'ils soient conçus à partir d'initiatives habitants ou par les professionnels de l'habitat : habitat évolutif avec des parts d'auto-construction, habitat groupé pour les séniors, habitat lié à l'espace de travail, superposition des fonctionnalités différentes dans une unité foncière...

Ils entraînent obligatoirement des complexités liées à la gestion du temps, à la réglementation, aux crédits et aux assurances mais testent aussi des nouvelles qualités de vie.

Les architectes comme concepteurs, conseils à la maîtrise d'ouvrage mais aussi les constructeurs publics et privés, les collectivités locales qui souhaitent promouvoir des façons de vivre ensemble, les services de l'Etat dans leur rôle d'impulser et d'accompagner les politiques locales de l'habitat sont concernés par ces évolutions.

Les journées de conférences aborderont chaque thème sous 2 angles, un état de la question mettant en perspective les initiatives existantes, des exemples concrets décryptés pour en saisir l'intérêt et la faisabilité.

À partir de février 2016 !

Ces formations sont proposées aux maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, dans un intérêt commun à renforcer leur culture et leurs pratiques et mises en place conjointement par le CIFCA, le CNFPT et le CVRH.

Actualités de MC Formation

La mission OPC, une vraie mission complémentaire depuis la loi mop de 1993

Une mission nécessaire

La mission OPC est une mission nécessaire chaque fois que les marchés sont passés avec des entreprises en lots séparés. Le maître d'ouvrage peut réaliser la mission lui-même ou la confier à un prestataire qui peut être l'architecte. La mission OPC est une vraie mission, avec de vrais honoraires, de vraies responsabilités et une assurance décennale couvrant les responsabilités y afférentes.

Un devoir de conseil de l'architecte

Il appartient à l'architecte de proposer la mission OPC au maître d'ouvrage au titre du devoir de conseil. Le maître d'ouvrage peut réaliser la mission lui-même mais dans ce cas, l'architecte (dans la mesure où il a proposé cette mission et qu'elle lui a été refusée) ne sera plus responsable des délais liés à l'organisation des entreprises.

Les limites de la mission de l'architecte / OPC

L'existence de cette mission OPC signifie qu'en l'absence de dévolution contractuelle à l'architecte, ce dernier ne peut pas et ne doit pas réaliser de planning d'exécution détaillé, ni proposer au maître d'ouvrage une répartition de pénalités de retard interentreprises. En effet, en cas de contestation de ces pénalités de retard par l'entreprise, le maître d'ouvrage pourrait mettre en cause la responsabilité de l'architecte qui lui aura proposé l'application de pénalités de retard qu'il devra, alors, justifier.

Une mission qui impose une obligation de moyens

La réalisation de cette mission OPC impose la réalisation de plannings faisant apparaître les « chemins critiques », les marges totales, les marges libres... Un planning détaillé, un suivi et des « recalages » successifs sont les conditions d'une mission OPC réussie.

Les documents liés à cette mission permettent de qualifier les pénalités de retard applicables aux divers intervenants d'une façon incontestable.

Actualités de l'Union régionale des CAUE

Retour sur le stage système constructif Ardoise Octobre 2013, à Galey et Saint-Girons en Ariège

Dans le cadre des stages *Systèmes constructifs traditionnels de Midi-Pyrénées* organisés par les CAUE de Midi-Pyrénées, il a été proposé aux étudiants de l'ENSA Toulouse de réaliser un stage d'initiation à la pose d'ardoise.

Nous sommes deux étudiantes en dernière année à avoir eu la chance de participer à cette formation organisée par le CAUE de l'Ariège. En effet, celle-ci nous a paru tout à fait complémentaire avec l'enseignement que l'on reçoit puisque notre cursus ne favorise pas la participation directe aux chantiers et nos connaissances sur la mise en œuvre des matériaux restent très abstraites.

Ces deux jours ont été l'occasion d'appréhender un matériau local, en partant des conditions de son utilisation jusqu'au calcul précis de sa pose. Nous avons également eu l'opportunité de voir quelques édifices couverts d'ardoises. La formation dispensée par divers intervenants expérimentés, notamment un compagnon couvreur, était bien équilibrée entre théorie et application.

Au-delà de cet apprentissage, c'était aussi la possibilité de rencontrer divers acteurs du bâtiment. Artisans, fournisseurs, architectes, particulier en auto-construction... Nous avons discuté avec tout type de personnes.

De ce fait, on porte un nouveau regard sur le matériau, plus actuel, ce qui nous permet de l'imaginer dans des projets contemporains et pas seulement traditionnels.

On encourage les étudiants architectes et même les architectes plus expérimentés à participer à ce type de formation, bien organisée et particulièrement efficace en termes d'apprentissage.

Adeline Mouly et Aude Laugié, étudiantes ENSA Toulouse

Prochains stages

Systèmes constructifs traditionnels de Midi-Pyrénées :

- Le pan de bois, avril 2016, Sorèze (81)
- La brique en terre crue, mai 2016, Finhan (82)
- Le torchis, juin 2016, Cordes (81)

+ d'infos sur www.caue-mp.fr Rubrique : Professionnels/vous former

Les « Monsieur Jourdain » de l'OPC

Nota 1 : pour ceux qui font de l'OPC comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, c'est-à-dire sans le savoir, sans honoraire spécifique, sans assurance complémentaire, sachez que vous restez responsables de réaliser cette mission, même non rémunérée.

Nota 2 : cette mission vaut environ 1,5% du montant des travaux. Ce sont des honoraires importants et justifiés, attachés à une vraie prestation pour laquelle vous devez vous former.

MC Formation, un centre de formation spécialisé en formation OPC

MC Formation propose, depuis 15 ans, une formation spécifique pour permettre aux agences d'architecture de compléter un savoir-faire existant et de réaliser cette mission dans les meilleures conditions (plusieurs centaines d'architectes formés).

À la fin de la formation, le professionnel peut négocier son intervention et réaliser un planning de travaux avec chemins critiques sur MSProject.

Une attestation de formation à l'OPC

Afin de valoriser ses nouvelles compétences auprès de la maîtrise d'ouvrage, une « Attestation de Formation à la réalisation de la mission OPC » est délivrée aux professionnels architectes ayant suivi la formation.

Maurice Caradant, Directeur Maurice Caradant Formation, Ingénieur INSA – Architecte DPLG Expert près la Cour d'Appel de Toulouse

MAIRIE ET AMÉNAGEMENT DE SA PLACE, MIRABEL (82)



Maître d'ouvrage : Commune de Mirabel

Architecte mandataire : Xavier Leplaë Architecte

Paysagiste : Bassinet Turquin Paysage

Bet généraliste : Grontmij BEFS

Economiste : Sébastien Lalanne

Concours : février 2012

Livraison : mars 2015

Surface SDP : 280 m²

Budget : 677 000 € TTC (bâtiment administratif)
+ 459 000 € TTC (aménagements urbains)

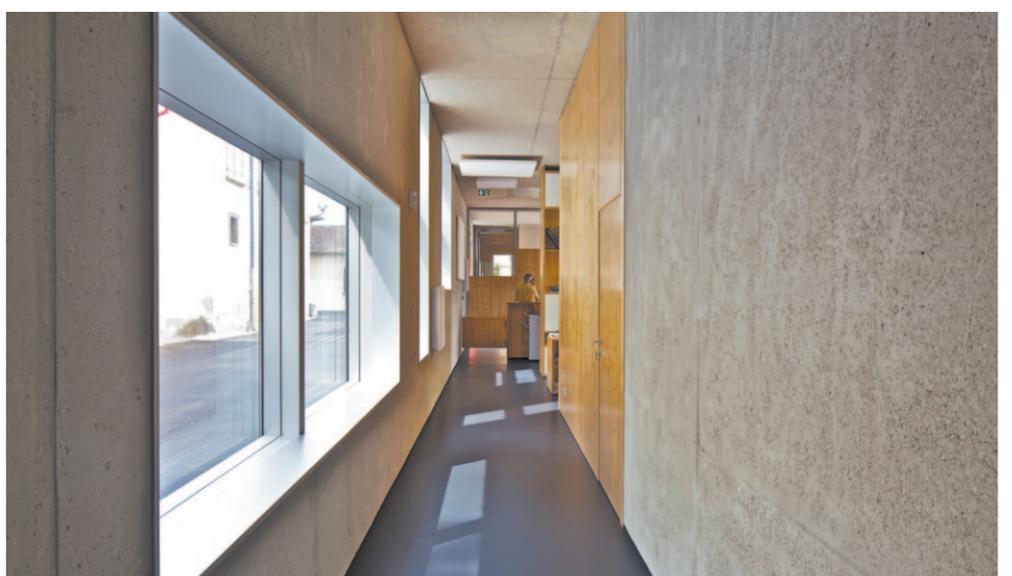
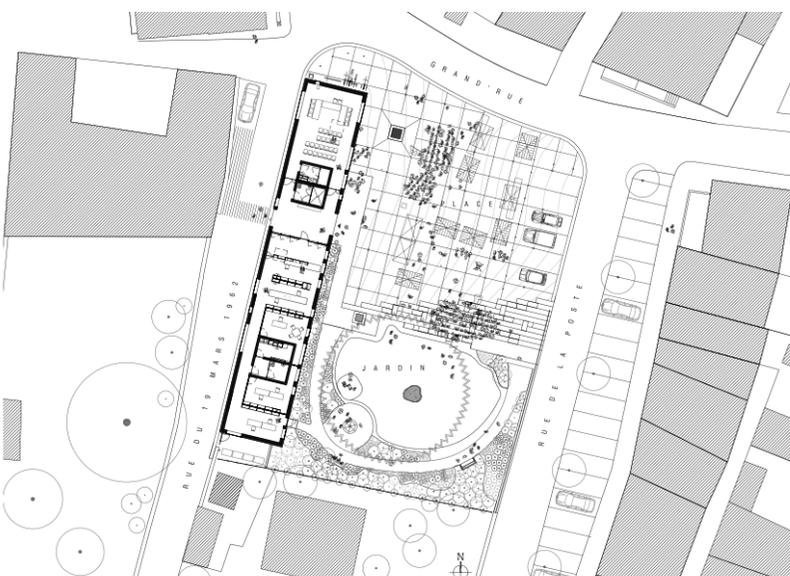
Crédit images : © Philippe Ruault

Programme

bâtiment administratif + aménagements urbains

Le cœur de Mirabel est un de ces lieux exceptionnels qu'il suffisait de révéler.

Par la réalisation d'une place et de sa mairie, le projet offre une centralité au village, renforce les usages actuels, en suscite de nouveaux devenant le symbole de la communauté qui l'habite. Depuis la Grand' rue, la place s'ouvre au sud vers l'horizon, devenant un jardin au pied du cèdre centenaire, icône de ce lieu. La nouvelle mairie accompagne la place, sa volumétrie en souligne l'étendue et la relie aux bâtiments existants. Ses fenêtres sont des tableaux où les reflets des environs se mêlent aux scènes de la vie intérieure de l'institution : les réunions du conseil municipal, les expositions et les célébrations de mariage se manifestent sur les façades. La préciosité de ces tableaux contraste avec le caractère rural des murs enduits d'un brun safran, évocation chromatique de la terre du Quercy.





ÉDITION



Architecte Jean-Marie Bardin



Architecte Olivier Prax



Architecte Stéphane Deligny



Conférence de presse



Visite par l'agence Collart architectes

MA MAISON DE A À Z EN HAUTE-GARONNE

La loi sur l'Architecture de 1977 a confié au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement les missions d'informer, former, sensibiliser et conseiller tout candidat à la construction. En Haute-Garonne, le CAUE conseille près de 1000 particuliers chaque année, pour des questions portant en grande majorité sur la réhabilitation, l'extension et la création de maisons. La récurrence des questions a amené le CAUE à lancer en 2010 un projet de collection d'ouvrages, en partenariat avec les Nouvelles Editions Loubatières.

Le premier ouvrage publié en 2012, est consacré aux typologies d'habitat ancien depuis les hautes vallées pyrénéennes jusque dans la plaine garonnaise. Le deuxième, sorti en 2013, revient sur l'évolution des modèles du XX^e siècle et leur adaptation aux exigences contemporaines. Enfin le troisième et dernier, guide le particulier dans la construction de son projet et rappelle la plus-value de l'architecte à travers la présentation d'une quarantaine de maisons réalisées depuis 2000, sélectionnées à l'issue d'un appel à projet lancé conjointement fin 2014 avec la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées. Ces trois ouvrages sont notamment disponibles à la vente au CAUE.



Maisons
de pays
en Haute-Garonne

Pavillons
et villas XX^e
en Haute-Garonne

Maisons
d'aujourd'hui
en Haute-Garonne

Pour sensibiliser davantage les particuliers et accompagner la sortie du dernier tome, des visites de maisons sont proposées, dont les premiers retours de participants sont positifs.

Les prochaines visites :

**Le vendredi 20.11.2015 de 14h à 16h à Nailloux
Par Le 23 architecture**

**Le vendredi 04.12.2015 de 14h à 16h à Nouelles
Par Isabelle Paoli Architecte**

Ces visites sont gratuites et ouvertes à tous sur inscription auprès du CAUE. Le lieu exact de la visite sera communiqué au moment de l'inscription.

Pour plus d'information (programme, visites, inscriptions), rendez-vous sur le site internet www.caue31.org et la page Facebook du CAUE31 !